



Règlement des recherches de photos

1^{er} décembre 2020 au 10 janvier 2021

« A vos tiroirs, quand les photos nous racontent le paysage ! »



Article 1 : OBJET DU PROJET

Comment nos paysages de campagne, notre bocage, nos rivières, nos entrées de bourgs ont-ils évolué ?

Dans le cadre d'actions de reconquête de la biodiversité et de la qualité de l'eau, **nous sommes à la recherche de photos d'archives ou d'anciennes cartes postales du territoire avec un point de vue dégagé sur la campagne, les rivières, les ponts**, afin de réaliser un comparatif de l'évolution des paysages d'hier à aujourd'hui. Ainsi, nous vous proposons de nous aider à monter une banque photos.

Le Syndicat des Eaux du Bas-Léon, dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bas-Léon, propose donc une recherche de photos sur le thème "**A vos tiroirs, quand les photos nous racontent le paysage !**". Il s'agit ici de valoriser le paysage par une étude de son évolution en favorisant les échanges entre différentes générations afin de récolter les photos.

Partagez vos anciennes images/photos/cartes postales du Bas-Léon et posez un autre regard sur le paysage de votre territoire. Mais attention ! des photos de bourgs ou bâtiments seront hors sujet : **il s'agit bien de mettre en avant la biodiversité et ses espaces de circulation (bocage, rivières, forêts...) dans les campagnes.**

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette opération est ouverte à tous mais **les photos doivent impérativement avoir été prises sur les communes du Bas-Léon et de préférence autour d'une des zones prédefinies (liste et carte en annexe 1)**. Le projet est organisé pour que les particuliers recherchent d'anciennes photos de la campagne du Bas-Léon qui traînent au fond du grenier ou sont soigneusement rangées dans des albums photos.

Le lieu (le plus précis possible, commune, lieu dit...) et la date de prise de vue s'ils sont connus devront être précisés lors de l'envoi des photos.

Les membres organisateurs ne sont pas autorisés à participer au concours.

Le jury se donne le droit de ne pas sélectionner une image hors sujet ou qui porterait préjudice à l'esprit du concours ou à la représentation d'une personne.

A réception des photos, les organisateurs en prendront le plus grand soin mais déclinent toute responsabilité en cas de détérioration, perte ou vol.

Chaque participant déposera les photos, accompagnées du bulletin d'inscription dûment rempli disponible en annexe 2.

Le fait de le signer et de remettre une photo, oblige les concurrents à se conformer au présent règlement, à l'accepter dans son intégralité et à s'interdire toute réclamation.

Article 3 : MODALITE DE PARTICIPATION ET DEPOT DES PHOTOS

Les clichés peuvent être transmis par courrier au Syndicat des Eaux du Bas-Léon, 2 route de Pen Ar Guéar 29260 Kernilis ou scannés et envoyés par mail à l'adresse bocage.basleon@orange.fr

Sur demande, la/les photographies pourront être renvoyées aux participants.

Il n'y a pas de quantité limitée de photos à déposer.

Article 4 : ORGANISATION DE L'OPERATION

Inscriptions à partir du 1^{er} décembre et dépôt des photos jusqu'au 10 janvier 2021 minuit.

Une sélection de 10 photos maximum sera réalisée par les organisateurs. Un jury constitué de techniciens et élus du SEBL des communautés de communes du territoire déterminera les photos gagnantes en début d'année 2021.

Les photographies seront jugées sur plusieurs critères : respect du thème et qualité de la photo

2 catégories sont mises en place : particuliers-grands public / scolaires

Les gagnants seront avertis et invités à une remise officielle des prix courant du 1^{er} trimestre 2021.

Article 5 : LES LOTS

Les auteurs des clichés sélectionnés par le jury seront récompensés par un pack "appareil photo instantané " d'une valeur estimée à 100€ chacun.

Le lot devra être accepté tel quel et ne pourra être changé ou remboursé.

Article 6 : UTILISATION DES PHOTOGRAPHIES

En participant à ce projet, l'auteur d'une photographie autorise les organisateurs à utiliser son nom et sa photo pour toute opération liée au présent concours et au programme d'actions du SAGE du Bas-Léon (exposition, publication, presse, site internet...).

En outre, les photographies seront susceptibles de faire l'objet d'une communication sur le site internet du Syndicat. Une exposition sera potentiellement réalisée afin de valoriser et sensibiliser le grand public à l'évolution du paysage et de la biodiversité du Bas-Léon.

Les participants s'engagent à céder à l'organisateur, à titre gracieux, le droit de reproduire, de représenter et de communiquer au public leurs photographies.

Chaque participant garantit qu'il est le propriétaire de la photo présentée. Les organisateurs ne seront pas considérés comme responsables en cas de contestation ou de litige concernant la propriété de la photo.

Article 7 : INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations personnelles recueillies à partir de ce formulaire sont indispensables au traitement des participations par les organisateurs. Ces informations ne feront l'objet d'aucune communication ou cession à des tiers. Les données personnelles seront traitées conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978. Elles sont enregistrées et destinées au service du projet. Vous disposez de droits sur les données vous concernant que vous pouvez exercer auprès du délégué à la protection des données de la collectivité, en adressant une demande par écrit accompagnée d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : protection.donnees@cdg29.bzh .

Article 8 : APPLICATION DU REGLEMENT

Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le règlement entraînera la nullité de la participation. La participation à cette action implique l'acceptation pleine et entière du règlement complet, en toutes ses dispositions.

Cette opération ne prévoit aucune indemnisation des lauréats ou des perdants concernant des frais liés au dépôt ou des dépenses engagées pour participer au présent concours.

Les membres organisateurs du projet ne sauraient être tenus responsables si pour des raisons indépendantes de leur volonté l'action était reportée ou annulée.

Pour plus d'information

Syndicat des Eaux du Bas-Léon - 2 route de Pen ar Guear - 29 260 KERNILIS

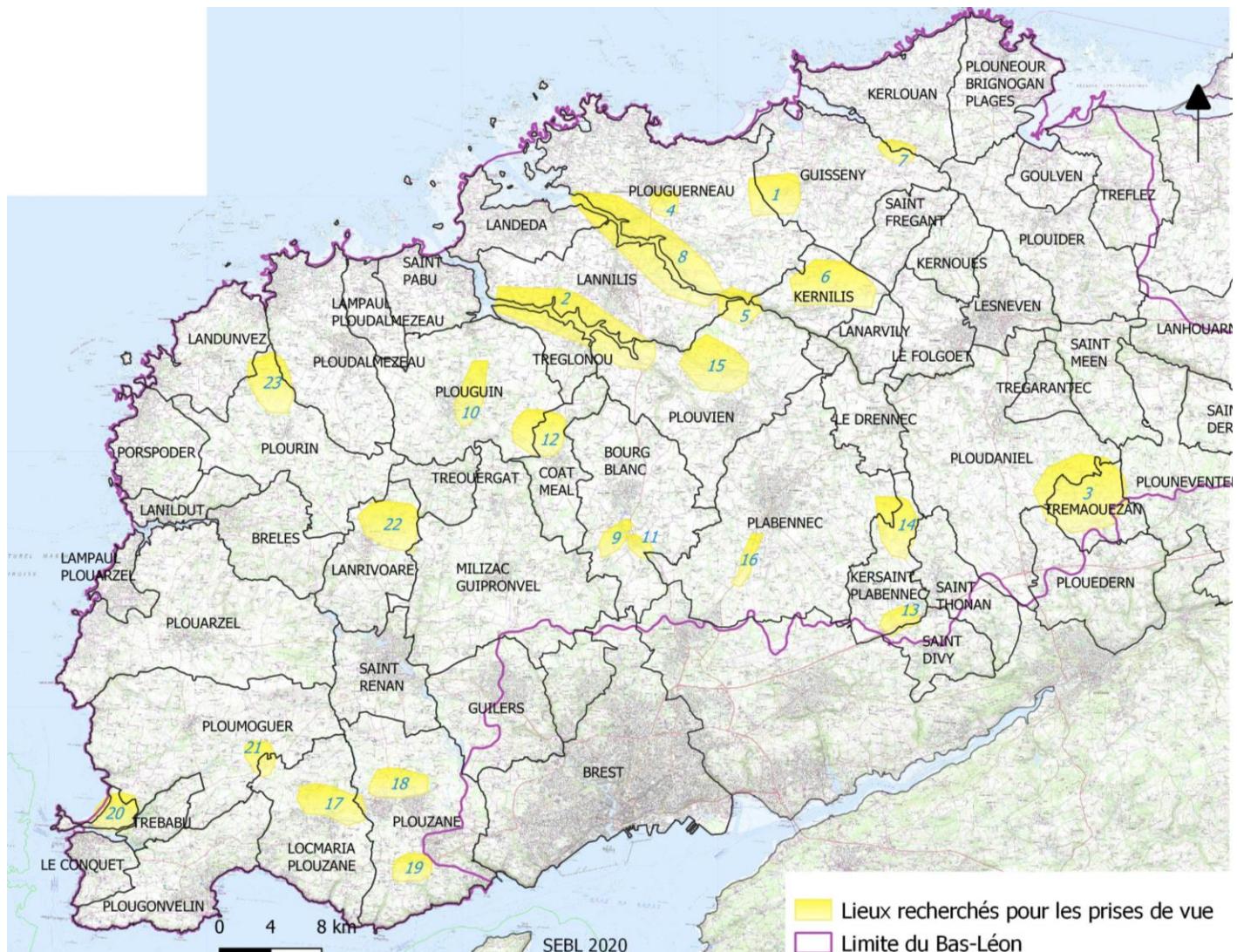
Téléphone : 02 98 30 83 00

Mail : bocage.basleon@orange.fr

ANNEXE 1

Liste des zones de prises de vues recherchées en particulier sur le territoire du Bas-Léon

| N° de site | Zones recherchées | Communes |
|------------|---|------------------------------------|
| 20 | Dunes de la plage des Blancs Sablons | Le Conquet |
| 21 | Campagne / zone agricole nord de Locmaria (Kerzeveon-kerberennes) | Locmaria-Plouzané / Ploumoguer |
| 18 | Campagne Nord Plouzané / D38 | Plouzané |
| 17 | Campagne/Bocage de Locmaria | Locmaria-Plouzané |
| 19 | Nord Fort du Menguant / D789 | Plouzané |
| 11 | Breignou-coz / zone artisanale | Bourg-Blanc |
| 9 | Lacs de Bourg-Blanc autour de Breignou-Coz | Bourg-Blanc |
| 12 | Campagne de Coat-Méal / extension du bourg vers Kerbrat | Plouguin / Coat-Méal |
| 4 | Carpont / le long de la D13 | Plouguerneau |
| 1 | Anterren / Lanveur | Plouguerneau / Guissény |
| 23 | Campagne nord de Plourin | Plourin |
| 10 | Vallée des moulins | Plouguin |
| 6 | Plateau / campagne de Kernilis | Kernilis |
| 8 | Le long de l'Aber Wrac'h + Beg an Toul | Lannilis / Plouguerneau / Landéda |
| 5 | Diouris | Lannilis / Plouguerneau / Plouvien |
| 3 | Langazel | Trémaouézan / Ploudaniel |
| 7 | Etang du pont | Kerlouan / Guissény |
| 14 | Campagne de Kersaint-Plabennec | Plabennec / Kersaint-Plabennec |
| 13 | Zone Pen Ar Forest / le long de la voie express | St Divy / Kersaint-Plabennec |
| 2 | L'Aber Benoit | Lannilis / Tréglonou / Plouvien |
| 16 | Route 788 axe Plabennec-Gouesnou | Plabennec |
| 15 | Campagne de Plouvien | Plouvien |
| 22 | Campagne nord de Lanrivoaré | Lanrivoaré |



ANNEXE 2

BULLETIN DE PARTICIPATION

Recherche de photos «A vos tiroirs, quand les photos nous racontent le paysage !»

Nom..... Age :

Prénom.....

Contact principal - (adulte pour les enfants mineurs):

Nom.....

Prénom.....

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

Localisation et date de prise de vue des photos :

Photo 1 :

.....

Photo 2 :

.....

Photo 3 :

.....

Je participe à l'opération recherche de photos 2020 et m'engage à en respecter le règlement

A,

Le

Signature
(des parents si participant mineur)